



FORMATION

10 JOURS

# Engager la sobriété et l'efficacité énergétique dans le bâti tertiaire

À l'issue de cette formation, vous serez en capacité de **proposer des scénarios prioritaires de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre** d'un patrimoine bâti. Vous pourrez **mettre en place un plan de sobriété énergétique efficace** en tenant compte des facteurs humains. Elle vous permettra également de **formuler des expertises sur les stratégies opérationnelles de rénovation, l'optimisation des systèmes de production énergétique et le montage de projets**, afin de définir une trajectoire énergétique ambitieuse.

## Objectifs de la formation

- **Engager les décideurs, les techniciens et les usagers** afin d'obtenir leur adhésion sur les projets de transitions énergétiques
- **Concevoir, piloter et évaluer un plan d'action intégrant la sobriété énergétique** pour optimiser la gestion d'un parc de bâtiments
- **Optimiser la performance énergétique des systèmes**, notamment le chauffage et l'eau chaude sanitaire, pour réduire la consommation et les coûts
- **Maîtriser le cadre réglementaire du bâtiment tertiaire public et privé** afin d'élaborer une stratégie patrimoniale conforme aux obligations légales
- **Définir et mettre en œuvre une stratégie de rénovation énergétique ambitieuse** qui répond à la demande du maître d'ouvrage
- **Développer et promouvoir des projets d'énergies renouvelables** pour accélérer la transition énergétique locale

## Public & pré-requis

**Public** · agents de collectivité, économies de flux, responsables ou techniciens bâtiment, conseillers énergie, professionnels du bâtiment ou de l'énergie.

**Pré-requis** · maîtrise des fondamentaux du bâtiment et de la thermique.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter au préalable pour un aménagement de parcours.

## Modalités pédagogiques & validation

- Apport théoriques et études de cas
- Visite de site et visite virtuelle de chufferies

Examen écrit de validation des acquis. Validation si la moyenne des évaluations de ce bloc est supérieure ou égale à 3/5

Si réussite à l'examen, validation du bloc de compétences de la formation Chargé.e de projet énergie et bâtiments durables inscrite au RNCP (code 39748BC05).



**École  
du bâtiment  
durable**  
Se former pour agir

Maison des Énergies  
73000 Chambéry

Tél. 04 79 85 88 50  
formation@asder.asso.fr

[www.asder.fr](http://www.asder.fr)

# Organisation

• **Tarif** • 2 400 € net de taxe - Eligible CPF

• **Durée** • 10 jours soit 63,5 heures

• **Lieu** • Asder, Chambéry

Sessions de 10 à 16 apprenant·es

# Intervenants

• **Benoit Verzat**, Facilitateur de transition MOKA Earth

• **Matthieu Maillard**, Directeur - Conseil en Énergie Partagé chez SIGERLy

• **Tony Leroy**, Gérant de Walterre

• **Olivier Ferry**, Thermicien formateur à l'Asder

• **Paul-Etienne Davier**, Gérant du BE AI Environnement FACEA

• **Aurélie Fauveau**, Chargée de projet pédagogiques à l'Asder

# Programme

## JOUR 1

### Introduction • 0,5 H

### Mobilisation des décideurs afin d'accélérer la transition énergétique • 7 H

- Sensibiliser, informer et mobiliser les gestionnaires de patrimoine bâti à la transition énergétique pour les engager à mener des actions concrètes

## JOURS 7 À 9

### Efficacité énergétique et énergies renouvelables • 21 H

- Préconiser des travaux de rénovation énergétique pour les équipements techniques et l'enveloppe du bâtiment dans le cadre de la commande publique
- Explorer et maîtriser les enjeux de la chaleur renouvelable : vers des actions cohérentes et efficaces
- Préconiser une installation photovoltaïque permettant une valorisation alignée avec les attentes de la maîtrise d'ouvrage
- Identifier les différentes possibilités de valorisation de l'énergie photovoltaïques dans le tertiaire et préconiser une installation

## JOUR 10

### Evaluation finale (examen écrit) • 3,5 H

## JOURS 5 ET 6

### Stratégie patrimoniale : de la réglementation au plan d'actions • 14 H

- Intégrer les composantes d'une stratégie territoriale d'un patrimoine bâti
- Mettre à niveau son patrimoine bâti par rapport aux exigences du décret tertiaire : retour d'expériences en lien avec la mise en œuvre opérationnelle à horizon 2050

### Engagement



Charte pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.



**École  
du bâtiment  
durable**  
Se former pour agir

Maison des Énergies  
73000 Chambéry

Tél. 04 79 85 88 50  
formation@asder.asso.fr

[www.asder.fr](http://www.asder.fr)